



LOUVIGNÉ

JUILLET 1995

EDITION SPECIALE



ELUS POUR QUOI FAIRE ?

Le mot latin "MUNICIPE", d'où le mot français "MUNICIPAL" tire son origine, signifie "CHARGE".

Il s'agit bien en effet d'une charge que vous nous avez confiée, par votre vote, le 11 Juin dernier. Nous vous remercions vivement de nous avoir fait cet honneur. Cette "charge" paraîtra d'autant moins lourde, au départ, que le relais transmis par l'équipe précédente s'est passé dans un climat sain et en totale sérénité. Merci à tous d'y avoir contribué.

Parmi les tâches importantes qui nous occuperont pendant ce mandat, bien sûr il y aura tout d'abord la gestion au quotidien des affaires communales. Cela nous conduira à débattre positivement avant de faire des choix, sans perdre de vue que nous ne pourrions éviter de décevoir ou de mécontenter. La commune de Louvigné reste à taille humaine et c'est une partie de sa richesse.

Pour tenter de limiter ces insatisfactions, il nous tiendra à coeur de vous faire participer aux projets importants, d'informer des décisions qui seront prises. Ce "condensé" de Bulletin Municipal répond à ce souhait.

Gérer au jour le jour constitue certainement la tendance naturelle. Cependant nous devenons aussi responsables de l'équilibre entre les différents quartiers, du développement harmonieux de notre commune, de son ouverture, de ses relations aux communes environnantes et à la Communauté de Communes du Pays de Laval. Nos intérêts y seront défendus en toute honnêteté.

Enfin, il ne faudrait pas se contenter du court terme. Nos choix d'aujourd'hui engagent l'avenir. Nous nous efforcerons d'entrevoir de quoi seront faites les années 2010 et 2020. Notre responsabilité est engagée vis à vis de vous tous aujourd'hui mais aussi de nos enfants qui percevront en héritage ce que nous faisons maintenant.

Puissions nous être dignes de la confiance que vous nous avez accordé !

**Le Maire,
JB LE GALLIOT**

TABLEAU DU CONSEIL MUNICIPAL

01	Maire	LE GALLIOT	Jean-Bernard	Professeur	2, Résidence l'Angelière
02	Adjoint	GENDRON	Yves	Agt Edu. Nat.	26, Résidence l'Angelière
03	Adjoint	LAPIERRE	Yves	Agent de Maîtrise	17, Logis du Pré de la Fontaine
04	Adjoint	CRIBIER	Serge	Agriculteur	La Petite Cocherie
05	CM	MAIGNAN	Daniel	Agriculteur	La Grande Cocherie
06	CM	MENARD	Marie-Paule	V. R. P.	8, Logis du Pré de la Fontaine
07	CM	MOUSSAY	Alain	Agent de Maîtrise	La Corbinière
08	CM	TREMBLAY	Annick	Professeur	Les Petites Pensées
09	CM	COQUELIN	Jean-Claude	Magasinier	La Pervinière
10	CM	BEZIER	Roland	Chauffeur	33, Logis du Pré de la Fontaine
11	CM	DEUIL	Lydie	Employée Exploitation	La Durie
12	CM	GUELLAEN	Yvette	Retraitée	Route de Parné
13	CM	FOUILLEUL	Stéphane	Chauffeur	1, Place des Tisserands
14	CM	BOUHOURS	Gérard	Monteur-Cableur	15, Logis du Pré de la Fontaine
15	CM	LANGLAIS	Mireille	Retraitée	20. Grande Rue



COMMISSIONS COMMUNALES

ESPACES VERTS BATIMENTS COMMUNAUX	VOIRIE ENVIRONNEMENT	AFFAIRES SCOLAIRES SOCIO-CULTURELLES	FINANCES
Yves Gendron - Daniel Maignan - Marie-Paule Ménard - Alain Moussay - Annick Tremblay - Yvette Guellaen - Gérard Bouhours	Serge CRIBIER - Daniel Maignan - Alain Moussay - Jean-Claude Coquelin - Roland Bézier - Stéphane Fouilleul - Gérard Bouhours	Yves LAPIERRE - Marie-Paule Ménard - Annick Tremblay - Roland Bézier - Lydie Deuil - Yvette Guellaen - Stéphane Fouilleul - Mireille Langlais	JB GALLIOT - Yves Gendron - Yves Lapiere - Serge Cribier - Jean-Claude Coquelin - Lydie Deuil - Mireille Langlais

- * Bulletin Municipal
- * Salle de Loisirs
- * Vie Associative
- * Sports Loisirs

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 23 JUIN 1995

Construction de 2 Logements Locatifs

Deux parcelles du Lotissement au Prieuré ont été retenues pour la construction de 2 logements locatifs. Le Logis Familial Mayennais est Maître d'Ouvrage de cette opération.

Agence Postale

Le contrat de travail de l'agent de bureau de l'Agence Postale est renouvelé pour une période de 6 mois à compter du 2 Juillet 1995, pour une durée mensuelle de travail de 40 heures.

Agent de Service

Le contrat de travail de Mme Leroyer Fabienne est renouvelé pour une période de 3 mois.

Matériel Informatique

Le matériel informatique du secrétariat de Mairie étant en partie remplacé, le Conseil Municipal a décidé de vendre l'ordinateur de marque Victor V286C avec disque dur et écran.

Les offres d'achat sont à déposer sous enveloppe cachetée jusqu'au 30 Septembre 1995 inclus au secrétariat de Mairie. Ce matériel sera attribué au plus offrant.

Salle de Loisirs - Soirée de quartier

Le Conseil Municipal décide de mettre gratuitement à disposition le salle de loisirs de Louvigné pour les soirées quartier.

- 1) En cas de mauvais temps,
- 2) Sous réserve qu'elle ne soit pas louée par d'autres utilisateurs,
- 3) A raison d'une fois l'an.

SEANCE DU 11 JUILLET 1995

Voirie

Il a été rappelé les travaux envisagés en début d'année, à savoir : Revêtement du Chemin de la Rotruère et construction du Chemin de la Durie.

Commission des Bâtiments Communaux - Espaces Verts

La Commission des travaux a visité tous les bâtiments communaux. Divers travaux de réparations sont à effectuer et des devis de travaux d'aménagements seront étudiés ultérieurement en Commission.

D'autre part, la Commission envisage d'effectuer le concours des maisons fleuries.

Désignation des membres du C.C.A.S. du Conseil Municipal

- **Président** : Jean-Bernard Le Galliot
- **Membres** : Marie-Paule Ménard Jean-Claude Coquelin
 Alain Moussay Yvette Guellaen

Personnel Communal - CES Agent de Bureau

Il a été décidé de renouveler le contrat de travail de Véronique Jousselein pour 6 mois.

INFORMATIONS BREVES

Ordures Ménagères

Dorénavant la collecte des ordures ménagères s'effectuera à partir de :

7 Heures le Mercredi Matin

IMPERATIF : Les sacs poubelles doivent être sortis la veille au soir.

Déclaration de travaux

La Direction Départementale de l'Équipement, Subdivision de Meslay nous demande de rappeler à la population de Louvigné de bien vouloir remplir une déclaration de travaux lorsqu'il y a ravalement d'une façade de maison. Les imprimés sont à retirer au secrétariat de Mairie.

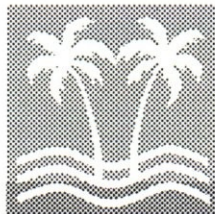
Secrétariat de Mairie

Pendant la période des congés annuels du 29 Juillet au 19 Août 1995 inclus, le secrétariat de Mairie sera ouvert **tous les jours**, de **14 Heures à 18 Heures**, et le **Samedi de 8 Heures à 12 Heures** sauf le **Lundi**.

Classes 4 et 5

Les personnes des classes 4 et 5 qui n'ont pas été contactées et qui souhaitent participer le 21 Octobre, peuvent toujours s'inscrire auprès des personnes suivantes :

- Mme David Madeleine	43 37 31 40
- Mme Lapierre Maryvonne	43 37 36 67
- Mr Blot Roland	43 37 33 75
- Mr Bruneau Christophe	43 37 32 27
- Mr Coquelin Jean-Claude	43 37 35 46
- Mr Gadouais Philippe	43 37 31 06





CALENDRIER

1995 - 1996

DES FETES

27.08.1995	Club de l'Amitié :	Bal
23.09.1995	C A L :	Soirée Choucroute
21.10.1995	Classes 5	
18.11.1995	A P E Louvigné :	Soirée Coq au vin
02.12.1995	Comité de Jumelage :	Pot au Feu, Salle d'Argentré
31.12.1995	A J L :	Saint Sylvestre
03.02.1996	A S de Football :	Couscous
06.02.1996		
et	Club de l'Amitié :	Bal
24.02.1996		
25.02.1996	Club de l'Amitié :	Concours de Belote
15.03.1996	A F N :	Concours de Belote
16.03.1996	Viet Vo Dao :	Journée Portes Ouvertes
		Soirée Vietnamienne
30.03.1996	A S C :	Loto
13.04.1996	A J L :	Moules Frites
23.04.1996	Club de l'Amitié :	Bal
11.05.1996	Basket :	20ème Anniversaire
08.06.1996		
et	Comité d'Animation de Louvigné :	J A L
09.06.1996		
23.06.1996	Fête de l'Ecole	
25.06.1996	Club de l'Amitié :	Bal
25.08.1996	" "	Bal
21.09.1996	C A L :	Choucroute
19.10.1996	Classes 6	
16.11.1996	A P E :	Coq au Vin
30.11.1996	Comité de Jumelage :	Pot au Feu, Salle de Louvigné
31.12.1996	Saint Sylvestre	

